



CONGÉ DE PÂQUES

*À l'occasion du congé de Pâques,
les services administratifs
de la Ville seront fermés
du 6 au 9 avril 2007
inclusivement.*

RÉUNION DU CONSEIL

**10 AVRIL 2007
20 heures**

GARAGES ET ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES, préparez-vous à les ranger!

Étant donné que l'hiver est parfois rude au Québec, certains résidents installent des garages et abris d'auto temporaires pour se faciliter la vie et protéger leur véhicule automobile.

La saison hivernale étant presque terminée, il est temps de commencer à penser aux travaux printaniers et l'un de ces travaux est de démonter et ranger ces installations.

Le règlement V-965-89 stipule, à l'article 8.3, qu'au plus tard le 15 avril de chaque année, tous les garages et abris d'auto temporaires doivent être démontés et rangés.

BIBLIOTHÈQUE *Marie-Victorin*

Voici les activités qui se dérouleront
à la bibliothèque Marie-Victorin
jusqu'au 1^{er} mai 2007.

Activités gratuites
Il suffit de se procurer un laissez-passer!

À CONSERVER

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN

LUNDI :	FERMÉ
MARDI :	13 h 30 à 18 h 30
MERCREDI :	13 h 30 à 20 h 30
JEUDI :	13 h 30 à 20 h 30
VENDREDI :	13 h 30 à 20 h 30
SAMEDI :	9 h 30 à 16 h 00
DIMANCHE :	9 h 30 à 16 h 00

CONFÉRENCE

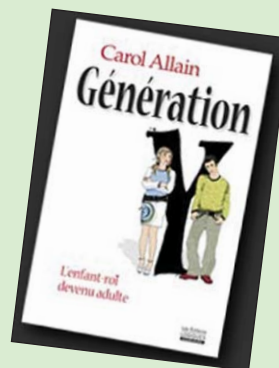
24 avril, 19 h

GÉNÉRATION Y

Carol Allain se passionne pour les relations humaines.
Dans son livre *Génération Y*, suite de *L'enfant-roi*, il se questionne
sur ce qu'est devenu l'enfant-roi désormais jeune adulte.

Laissez-passer disponibles au comptoir de prêt dès le 14 avril.

Clientèle : adolescents et adultes
Durée : 90 minutes



RENCONTRE D'AUTEUR

1^{er} mai, 18 h

RENCONTRE AVEC L'AUTEUR MAXIME ROUSSY

Inspiré d'un personnage de l'histoire maya,
Pakkal est un roi adolescent qui vit mille péripéties.
L'auteur de la populaire série jeunesse, qui raconte l'histoire
de ce jeune roi exceptionnel, vient nous rendre visite.

Laissez-passer disponibles dès le 21 avril.

Clientèle : 8 ans et plus
Durée : 90 minutes



ÉVEIL À LA LECTURE

Personnage créé pour les enfants, Mamoiselle Plume raconte avec
intérêt et passion quelques-uns de ses albums préférés.

HEURE DU CONTE

MARDI

4^e rencontre le 10 avril à 13 h 40.
Clientèle : 3 à 5 ans
Durée : 60 minutes

DIMANCHE

4^e rencontre le 15 avril à 10 h 30.
Clientèle : 3 à 5 ans
Durée : 60 minutes

BIBLIOBÉBÉ

4^e rencontre le 15 avril à 9 h 30.
Clientèle : 18 mois à 3 ans
Durée : 45 minutes



ACTIVITÉ LITTÉRAIRE

LES AMIS DU LIVRE

Des rencontres pour partager
le goût des livres.

Prochaine rencontre
le 10 avril à 13 h 30.

Clientèle : adultes
Durée : 180 minutes
Lieu : salle *Victor-Laurin*

**POUR PLUS D'INFORMATION
SUR LES ACTIVITÉS, COMPOSEZ
LE 641-6142, POSTE 4.**

LE CLUB DE TENNIS de L'Ancienne-Lorette

Programmation printemps et été 2007

Le Club de tennis de L'Ancienne-Lorette offre, à tous les adeptes de ce merveilleux sport ou à ceux qui aimeraient le devenir, la possibilité d'apprendre et de pratiquer le tennis, et ce, grâce à une gamme complète et variée d'activités telles que : la pratique libre sur réservation, jitney, ligues, tournois, cours et cliniques sur l'un des huit terrains, dont 6 en terre battue et 2 en asphalte. Nos activités débiteront, comme par le passé, au début mai (aussitôt que les terrains en terre battue seront en état).



TARIFICATION

ABONNEMENT SAISONNIER

Résidents (L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures)

Catégorie	Coût
Junior (moins de 18 ans au 1 ^{er} mai 2007)	30 \$
Adulte	60 \$
Familial	120 \$

Non-résidents

Catégorie	Coût
Junior (moins de 18 ans au 1 ^{er} mai 2007)	30 \$
Adulte	75 \$
Familial	150 \$

Prenez note qu'un abonnement familial comprend un maximum de deux adultes et leur(s) enfant(s) de moins de 18 ans, au 1^{er} mai 2007.

COURS

Tous les cours dispensés par le Club de tennis de L'Ancienne-Lorette (cours de groupe, cours privés ou semi-privés), le seront par des instructeurs certifiés.

Cours de groupe (durée de 6 heures) : les cours de groupe se donneront une fois par semaine sur une durée de 4 semaines consécutives, sauf s'il y a report en raison de la température ou du mauvais état des terrains.

Catégorie	Jour et heure	Nombre maximum d'élèves par professeur	Coût
#1 - ADULTE (membre)	Lundi, 19 h à 20 h 30	4 élèves/professeur	60 \$
#2 - ADULTE (non-membre)	Lundi, 19 h à 20 h 30	4 élèves/professeur	75 \$
#3 - JUNIOR (membre)	Mercredi, 19 h à 20 h 30	6 élèves/professeur	40 \$
#4 - JUNIOR (non-membre)	Mercredi, 19 h à 20 h 30	6 élèves/professeur	50 \$

Prenez note que toutes les personnes inscrites seront contactées et informées de la date du début des cours.

Cours privés ou semi-privés : pour ces cours, vous devez contacter le coordonnateur au 872-1363.

TENNIS LIBRE

Catégorie	Coût Membre	Coût Non-membre
Adulte	Gratuit	10 \$/personne
Junior	Gratuit	5 \$/personne

Avis aux non-membres : si vous devenez membre à votre quatrième visite, nous vous rembourserons les frais de non-membre de vos trois premières visites, sur présentation de vos reçus.

LIGUES

Les ligues sont réservées aux membres. La date limite d'inscription est le **1^{er} mai 2007**. Inscrivez-vous tôt puisque le nombre de participants est limité (nombre illimité de substituts). **Prenez note que lors de l'inscription, vous devez indiquer le ou les numéros (#) de la ou des ligues choisies dans la catégorie « régulier » ou « substitut ».**

Catégorie	Jour et heure	Nombre maximum de participants	Frais
#1 - Simple mixte compétitif	Dimanche, 19 h à 22 h	20 participants	10 \$
#2 - Double mixte compétitif	Mardi, 19 h à 22 h	32 participants	10 \$
#3 - Junior mixte récréatif	Mercredi, 10 h à 12 h	24 participants	5 \$
#4 - Double mixte social	Mercredi, 20 h 30 à 22 h	24 participants	10 \$
#5 - Double mixte récréatif	Samedi, 9 h à 12 h	32 participants	10 \$
#6 - Ligue interparc	Jeudi, 19 h à 22 h	4 hommes (A)	10 \$
#6 - Ligue interparc	Jeudi, 19 h à 22 h	6 hommes (B)	10 \$
#6 - Ligue interparc	Jeudi, 19 h à 22 h	6 femmes (B)	10 \$

La ligue interparc sera administrée par l'A.R.T.O. Les frais des différentes ligues sont non remboursables après le début de l'activité et payables au moment de l'inscription. **Les participants dans la catégorie « régulier » en 2006 ont préséance dans la mesure où ils s'inscrivent avant le 1^{er} mai 2007.** Prenez note qu'il n'y a plus d'entente pour que les ligues se jouent à l'intérieur en cas de pluie. *Le c.a. de votre club apprécierait grandement l'implication d'au moins un participant par ligue pour le classement des joueurs, la préparation des cédules et pour voir au bon déroulement et au respect des règles adoptées.*

RÉSERVATION (Tél.: 872-1363)

Pour réservation le jour : 48 heures à l'avance pour tous les membres.

Pour réservation le soir : 48 heures à l'avance pour les adultes et 24 heures pour les juniors.

Prenez note que seul un membre peut réserver.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Activités sociales

Chaque année, nous soulignons le début et la fin de nos activités par un jitney de style social à l'ouverture et de style fête avec repas, remise de trophées et tirage de prix de participation à la clôture. Début août, nous tenons le Championnat du club junior et celui des adultes.

Activités d'initiation

Le club espère pouvoir offrir aux jeunes qui fréquentent les parcs et terrains de jeux avoisinants, ainsi qu'aux familles dont l'(les) enfant(s) fréquente(nt) une des écoles

primaires de L'Ancienne-Lorette, les activités d'initiation, **sans frais**, de l'U.R.L.S. intitulées « **Mes Premiers Jeux** ». Pour information, composez le 872-1363, après le 17 juin 2007.

Prenez note que le club ouvrira ses portes à tous (selon la disponibilité), les samedis après-midi aux dates suivantes : 19 mai, 16 juin, 21 juillet et 18 août (activités remises au lendemain en cas de pluie), selon la formule premier arrivé, premier servi, et ce, dans le respect des règles du Club (souliers appropriés pour la terre battue, tenue vestimentaire adéquate, etc.).

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Toute demande de remboursement après le début des activités, soit le 1^{er} mai 2007, devra se faire auprès du président du c.a. du Club, à l'adresse suivante :

Club de tennis de L'Ancienne-Lorette, 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

PIÈCES À JOINDRE LORS DE L'INSCRIPTION

Veuillez joindre une preuve de résidence (permis de conduire ou carte d'assurance maladie), une photo de format passeport et votre paiement par chèque fait à l'ordre du Club de tennis de L'Ancienne-Lorette.

BLITZ D'INSCRIPTION

Les formulaires d'inscription seront disponibles sur place.

Dates : 10 et 11 avril

Heure : 19 h à 21 h

Endroit : Centre communautaire

(devant les terrains de tennis)
1315, rue des Loisirs, L'Ancienne-Lorette

Les formulaires d'inscription sont également disponibles à l'hôtel de ville et sur le site Internet de la Ville de L'Ancienne-Lorette au www.lancienne-lorette.org. Pour plus d'information, visitez notre site Internet au www.tennis-anc-lorette.ca.

PROGRAMMATION DES LOISIRS • Printemps 2007

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DURÉE DE LA SESSION

Se référer à chacune des activités.

NOMBRE DE PARTICIPANTS REQUIS

Un nombre minimum de participants est fixé pour plusieurs activités. Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions n'est pas atteint.

INSCRIPTION, COÛT ET MODALITÉ DE PAIEMENT

Les formulaires d'inscription sont disponibles à l'hôtel de ville, à la bibliothèque Marie-Victorin ainsi que sur le site Internet : www.lancienne-lorette.org.

Utiliser et compléter le formulaire identifié « FORMULAIRE D'INSCRIPTION GÉNÉRAL – PRINTEMPS 2007 » et le transmettre accompagné du paiement total par chèque, daté du jour de l'envoi, à l'adresse précisée sur le formulaire. **Le chèque doit être libellé au nom de la Ville de L'Ancienne-Lorette.** Inscription par la poste ou à l'hôtel de ville. Aucune inscription par téléphone.

Une confirmation d'inscription sera transmise aux participants. Si applicables, les taxes, TPS et TVQ, sont incluses dans le coût d'inscription.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Le mercredi 25 avril est la date limite pour recevoir les inscriptions.

TARIFICATION NON-RÉSIDENTS

Selon la politique de tarification de la Ville de L'Ancienne-Lorette, les non-résidents de 18 ans et plus doivent déboursier un montant additionnel de 25 % sur le coût d'inscription. En raison d'une entente particulière, les résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures ne sont pas assujettis à la tarification additionnelle.

TARIFICATION AÎNÉS (RÉSIDENTS SEULEMENT)

Les résidents de 65 ans et plus ont droit à une réduction de 50 % sur le coût de l'inscription.

REMBOURSEMENT

Pour les activités offertes par le Service des loisirs, toute demande de remboursement sera considérée pour une raison majeure. La demande doit inclure la raison et doit être accompagnée de pièce(s) justificative(s). Le remboursement sera effectué au prorata des cours suivis.

INFORMATION : SERVICE DES LOISIRS AU 872-9811

LIEUX DES ACTIVITÉS

MAISON DE LA CULTURE

(sous-sol, bibliothèque Marie-Victorin)
1635, rue Notre-Dame

ÉCOLE LE RUISSELET

1745, rue Saint-Oliver

CENTRE COMMUNAUTAIRE

(parc de la Rivière)
1315, rue des Loisirs

AMPHIGLACE MARIO-MAROIS

1300, rue de l'Amphiglace

ACTIVITÉS SPORTIVES

CARDIO-POUSSETTE *pour mamans*

Responsable : Nathalie Allemand au 657-5587

Activité physique pour les nouvelles mamans, qui veulent se remettre en forme, accompagnées de leur poupon. Pousser la poussette avec échauffements, marche rythmée ponctuée d'exercices variés en plein air, en se faisant de nouvelles amies. Les bébés doivent être âgés de 2 semaines (accouchement sans complication) ou de 4-6 semaines (accouchement par césarienne ou avec complications). L'âge maximum est de 12 mois.

Durée : 8 semaines, début : 10 mai 2007

Horaire : jeudi, 10 h à 11 h

Endroit : point de rencontre à l'Amphiglace Mario-Marois (parc de la Rivière)

Coût : 44 \$

STEP ET WORKOUT (COMBO) *adultes*

Responsable : Rest'Actif au 834-7312

Ce programme sur musique vise à maintenir ou à améliorer la condition physique générale. La séance débute par des exercices d'échauffement. Ensuite, des enchaînements de mouvements et de déplacements avec ou sans le step travailleront votre cardiovasculaire. Des exercices de renforcement musculaire avec ou sans équipement permettent ainsi de raffermir et de tonifier les différents groupes musculaires. Des étirements et une période de détente terminent la séance.

Durée : 4 semaines, début : 1^{er} / 3 mai 2007

Horaire : groupe 1- mardi 19 h 30 à 20 h 30, STEP
groupe 3 - jeudi 19 h 30 à 20 h 30, CARDIO

Endroit : ÉCOLE LE RUISSELET

Coût : 17 \$ (1 fois/sem.) • 34 \$ (2 fois/sem.)

GONG FU SHAOLIN

Venez étudier les arts martiaux chinois du Temple Shaolin avec Shifu (maître) Pierre-Oliver Gagnon qui a vécu, et qui s'est entraîné, en Chine pendant 3 ans et qui a plus de 8 ans d'expérience en arts martiaux chinois. Vous serez initiés au Gong Fu Shaolin par la pratique des formes à mains nues, de l'autodéfense, des armes, de la maîtrise du

souffle et des exercices de santé. Cela vous permettra de pousser vos limites, d'avoir une discipline, de découvrir une passion, d'apprendre une culture et bien d'autres. Des gens de tous les âges peuvent le pratiquer. Bienvenue à toutes et à tous!

Durée : 4 semaines, début : 9 mai 2007

Horaire : mercredi, 19 h à 21 h

Endroit : CENTRE COMMUNAUTAIRE

Coût : 32 \$

GYMNASTIQUE DE RÉCRÉATION

pour jeunes de 4 à 6 ans

Apprivoiser les appareils et engins : poutre, mouton sautoir, tremplin, anneaux, minitrampoline, ballons, massues et cerceaux. Développer la souplesse, l'équilibre, la motricité et la créativité en groupe sur une musique rythmée.

Durée : 4 semaines, début : 7 mai 2007

Horaire : lundi, 18 h 30 à 19 h 30

Endroit : ÉCOLE LE RUISSELET

Coût : 13 \$

GYMNASTIQUE SPORTIVE ET RYTHMIQUE

pour jeunes de 7 à 12 ans

Niveau intermédiaire : développer la souplesse, l'équilibre et l'habileté aux appareils. Routines imposées au sol, à la poutre, au cheval de saut, au mouton sautoir, au tremplin et au minitrampoline. Circuits gymniques avec les engins. Pour s'inscrire à ce niveau, il faut avoir participé à une année de gymnastique de récréation.

Niveau avancé : développer l'agilité, l'équilibre et la coordination des figures rythmiques imposées au sol, à la poutre telles que les pivots, les élans, les sauts, les tours, les ondes et les combinaisons à mains libres ou avec engins (ballons, cerceaux, cordes, massues, rubans et tambourins). Pour s'inscrire à ce niveau, il faut avoir de l'expérience en gymnastique, être assidu, discipliné, dynamique et créatif.

Durée : 4 semaines, début : 18 mai 2007

Horaire : vendredi, 18 h 30 à 20 h

Endroit : ÉCOLE LE RUISSELET

Coût : 18 \$

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

PEINTURE AQUARELLE *débutants et intermédiaires*

Responsable : Mireille Belzile au 842-2760

Avec un équipement réduit et des conseils judicieux, les participants auront le plaisir de s'initier ou d'approfondir les techniques de l'aquarelle. Au fil des semaines, ils découvriront les trucs et moyens pour progresser et le plaisir ludique des couleurs. Les participants devront fournir le matériel de base. La liste du matériel sera fournie en même temps que la confirmation de l'activité.

Durée : 4 semaines, début : 3 / 7 mai 2007

Horaire : lundi, 19 h à 22 h

jeudi, 13 h à 16 h

Endroit : MAISON DE LA CULTURE

Coût : 46 \$

PEINTURE À L'HUILE ET ACRYLIQUE *pour adultes débutants et avancés*

Responsable : Johanne St-Cyr au 877-6800

Apprentissage des techniques de la peinture à l'huile et à l'acrylique. Enseignement adapté au participant.

Durée : 4 semaines, début : 1^{er} / 2 mai 2007

Horaire : groupe 1- mardi, 13 h à 16 h, CENTRE COMMUNAUTAIRE

groupe 2 - mardi, 19 h à 22 h, CENTRE COMMUNAUTAIRE

groupe 3 - mercredi, 13 h à 16 h, CENTRE COMMUNAUTAIRE

groupe 4 - mercredi, 19 h à 22 h, MAISON DE LA CULTURE

Coût : 46 \$

PEINTURE SUR BOIS *pour adultes*

Responsable : Manon L'Hérault au 877-6987

Plusieurs techniques sont proposées et expérimentées. Les participants ont le choix de réaliser des projets personnels et communs. Groupe avancé : poursuite des apprentissages. Le matériel de base est aux frais du participant. La liste du matériel sera fournie en même temps que la confirmation de l'activité.

Durée : 4 semaines, début : 7 mai 2007

Horaire : groupe 1 (avancé) - lundi, 13 h à 16 h

groupe 2 (débutant) - lundi, 18 h 30 à 21 h 30

Endroit : MAISON DE LA CULTURE

Coût : 46 \$

PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ 2007

Camp de jour – PVE



Chandail du camp de jour, obligatoire pour les sorties, au coût de 10 \$

INSCRIPTIONS DU 9 AVRIL AU 1^{er} JUIN 2007

NOUVEAUTÉS

AJOUT D'UNE 7^e SEMAINE AU PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ

Nous ajoutons une 7^e semaine au programme Vacances-Été! **Le camp débutera ses activités le lundi 2 juillet et se terminera le vendredi 17 août 2007.**

SERVICE DE GARDE PROLONGÉ

À la demande générale, le service de garde (accueil et départ) est prolongé, soit de 30 minutes plus tôt le matin et de 30 minutes plus tard en fin de journée.

PHOTO DE VOTRE ENFANT DE LA DERNIÈRE ANNÉE SCOLAIRE DEMANDÉE

Nous demandons aux parents de bien vouloir **inclure une photo** (idéalement de format passeport, de la dernière année scolaire de votre enfant) avec sa fiche d'inscription. **Cette nouvelle disposition nous permettra d'identifier rapidement votre enfant en cas d'urgence.**

CHANDAIL OBLIGATOIRE

Un chandail est maintenant obligatoire pour les sorties, au coût de 10 \$. **Le but de ce nouveau règlement est de pouvoir identifier rapidement les enfants du camp lorsque nous avons une sortie.**

VAPORISATEUR SOLAIRE OBLIGATOIRE

Le vaporisateur solaire est obligatoire. Nous demandons aux parents de ne pas apporter de crème solaire. **Cette nouvelle disposition est mise de l'avant afin d'éviter toute situation gênante que peut occasionner l'application de la crème solaire par les animateurs.**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Prenez note que pour être admissible au programme Vacances-Été, l'enfant doit avoir 5 ans au 2 juillet 2007.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Les enfants de 5 à 12 ans pourront vivre une vie de groupe des plus intéressante et motivante à L'Ancienne-Lorette. Une équipe de moniteurs dynamiques et polyvalents organisera une animation de qualité et un encadrement sécuritaire pour vos enfants. Le programme Vacances-Été de la Ville de L'Ancienne-Lorette permettra à votre enfant de profiter d'une multitude d'activités palpitantes et enrichissantes. Une thématique fera vivre à votre enfant une dynamique de groupe à travers une diversité d'activités.

VOICI LES ACTIVITÉS QUI POURRONT ÊTRE MISES AU PROGRAMME :

CULTURELLES : bricolage, loisirs scientifiques, théâtre, danse créative, etc.

SPORTIVES : soccer, baseball, jeux de ballon, basketball, volleyball, kinball, jeux compétitifs, athlétisme, etc.

PLEIN AIR : chasses aux trésors, herbiers, grands jeux, randonnées, olympiades, etc.

SORTIES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES : les jeunes vivront une sortie ou une activité spéciale par semaine, adaptée à la clientèle (sortie culturelle, de plein air ou sportive, olympiades, rencontre intersites).

SITE ET LIEU D'ACCUEIL

Polyvalente de L'Ancienne-Lorette
1801, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette

HORAIRE DU CAMP DE JOUR ET DU SERVICE DE GARDE

Un service de garde (accueil et départ) est offert de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h. Il est à noter que le service de garde est gratuit.

HORAIRE	
ACCUEIL	7 h à 9 h
CAMP DE JOUR	9 h à 16 h
DÉPART	16 h à 18 h

SEMAINES DU CAMP DE JOUR ET TARIFICATION

SEM.	PÉRIODE	COÛT/SEMAINE
1	2 au 6 juillet 2007	50 \$
2	9 au 13 juillet 2007	50 \$
3	16 au 20 juillet 2007	50 \$
4	23 au 27 juillet 2007	50 \$
5	30 juillet au 3 août 2007	50 \$
6	6 août au 10 août 2007	50 \$
7	13 août au 17 août 2007	50 \$

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous pouvez inscrire votre enfant à la semaine. Cependant, le choix des semaines doit être fait lors de la période d'inscription afin de garantir vos places. Vous devez compléter une fiche d'inscription par enfant et inscrire la ou les semaine(s) correspondant à vos choix. Les fiches d'inscription sont disponibles à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette, à la bibliothèque Marie-Victorin ainsi que sur notre site Internet au www.lancienne-lorette.org.

Il est important de compléter l'ensemble des informations demandées sur la fiche afin d'éviter tout retard dans le traitement de l'inscription. N'oubliez pas de compléter les sections «santé» et «sécurité aquatique» pour chaque enfant inscrit et, s'il y a lieu, la section nous permettant de vous faire parvenir le relevé 24 pour frais de garde d'enfants du ministère du Revenu du Québec. Prenez note que ce relevé vous parviendra en février 2008.

PREUVE DE RÉSIDENCE

Une preuve de résidence pourra être exigée en tout temps.

COÛT D'INSCRIPTION

Le coût d'inscription est de 50 \$ par semaine par enfant. Le service de garde (accueil et départ), l'animation à l'heure du dîner, les activités spéciales et les sorties sont inclus dans le coût d'inscription. Une pénalité de 10 \$/famille, par 15 minutes, sera exigée pour tout retard après 18 h.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Faire parvenir votre paiement par chèque à l'ordre de « Ville de L'Ancienne-Lorette », daté du jour de l'envoi. Les frais doivent être acquittés en entier à l'inscription. Vous pouvez payer en deux versements si le total des coûts d'inscription est supérieur à 100 \$. Le premier chèque doit être daté du jour de l'envoi et le deuxième, le 8 juin 2007. Veuillez identifier le nom du ou des enfants au recto de votre chèque. **Le formulaire d'inscription, accompagné du chèque, doit parvenir par la poste (ou le déposer directement à l'hôtel de ville) avant le 1^{er} juin 2007 à l'adresse suivante :**

Programme Vacances-Été
1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

La date limite d'inscription est le 1^{er} juin 2007. Après cette date, les places ne pourront être garanties.

NON-RÉSIDENTS

La priorité est accordée aux résidents de la Ville de L'Ancienne-Lorette. Les non-résidents peuvent s'inscrire à compter du 1^{er} juin 2007. Après cette date, les places vacantes seront comblées. Un montant additionnel de 35 \$/enfant par semaine sera exigé des non-résidents.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Une confirmation d'inscription vous sera retournée par la poste au cours du mois de juin. Vérifiez bien la confirmation reçue afin que les informations qui y figurent soient conformes à vos choix. De plus, nous vous ferons parvenir un document vous donnant les principales informations sur le fonctionnement du programme. À noter qu'aucune modification d'inscription ne sera acceptée à la suite de la réception de votre confirmation d'inscription.

REMBOURSEMENT

Selon la politique en vigueur, aucun remboursement ne sera accordé après le début du programme, sauf en cas de force majeure (blessures, maladie ou déménagement). Dans ce cas, une demande écrite devra être adressée à l'attention du directeur du Service des loisirs au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5. À noter qu'aucune demande de remboursement ne sera acceptée après le 31 août 2007.

RESPONSABILITÉ

La Ville de L'Ancienne-Lorette se dégage de toute responsabilité quant aux dommages corporels ou matériels pour les pertes ou pour le vol pouvant survenir dans le cadre des activités du Service des loisirs et aucun recours à cet effet ne peut être intenté contre la Ville. En l'occurrence, le ou les parents acceptent les risques inhérents aux activités auxquelles l'enfant est inscrit.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec l'équipe du programme Vacances-Été au 872-9811, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES • PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ 2007

Tu es en 3^e, 4^e ou 5^e secondaire? Tu es intéressé(e) de voir comment se déroule un camp de jour ainsi que sa programmation? Tu désires donner de ton temps cet été?

Il s'agit d'une belle opportunité pour toi d'acquérir de nouvelles connaissances tout en t'amusant dans un environnement dynamique et créatif. Si tu as le goût de vivre cette atmosphère de groupe, tu es le ou la bienvenu(e) parmi nous!

Si tu es intéressé(e), contacte Frédéric Roy, régisseur adjoint, au 872-9811, poste 1218 ou viens le voir à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette au 1575, rue Turmel.

Prenez note que les jeunes doivent avoir complété leur 3^e secondaire en juin 2007.

CLUB LES ÂÎNÉS DE L'ANCIENNE-LORETTE FADOQ

1741, rue Notre-Dame à L'Ancienne-Lorette

Le club vous invite à ses **SOIRÉES DE DANSE**
LES VENDREDIS 13, 20, 27 AVRIL ET LE 4 MAI 2007.

Le 20 avril, c'est la SOIRÉE DES MASQUES!

Les portes ouvrent à 18 h 30 et la soirée commence à 17 h 45 pour se terminer à 24 h. Un buffet est servi à 23 h.

L'orchestre Les Laurentiens offre la musique sous la direction de monsieur André Gosselin, animateur.

DANSE SOCIALE, DE LIGNE ET CANADIENNE

PRIX D'ENTRÉE

7 \$ / membre

9 \$ / non-membre

À NE PAS MANQUER!

Concert de la chorale
LES CŒURS D'OR DES ÂÎNÉS
DE L'ANCIENNE-LORETTE

Date : 25 avril 2007

CONCERT GRATUIT

Exposition

LES ARTISANS(ES) DE CHEZ-NOUS

Dates : 28 et 29 avril 2007

EXPOSITION GRATUITE

GALA DES ÂÎNÉS

Sous la direction musicale de Michel Lambert

Date : 6 mai 2007

Heure : 10 h à 19 h 30

Coût : 8 \$

INFORMATION : JEAN-CLAUDE PAQUET AU 872-3957 OU AU 803-3957.

SAISON DE GOLF 2007 - INSCRIPTION

L'inscription pour la saison de golf 2007 aura lieu à la salle des aînés de L'Ancienne-Lorette le 19 avril 2007, à compter de 19 h 30. **Prenez note que la carte de membre des aînés de L'Ancienne-Lorette est obligatoire.**

Responsable : Pierre Cormier au 871-4671 ou 951-5017.



CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 4246

1300, rue de la Hutte
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3M2
Tél. : 872-1383



~~~~~

### SALLES DE RÉCEPTION COMPLÈTEMENT RÉNOVÉES

*MARIAGE • EXPOSITION • RÉUNION • COLLOQUE  
CONFÉRENCE • RENCONTRE SOCIALE DE BUREAU*

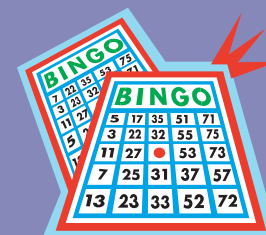
*SALLES CLIMATISÉES • SERVICE DE BAR  
VASTE STATIONNEMENT • SERVICE PERSONNALISÉ  
PRIX AVANTAGEUX*

~~~~~

BINGO DE LOTO-QUÉBEC

Jackpot jusqu'à 100 000 \$

Bingo des Chevaliers de Colomb, jusqu'à 4000 \$ en prix
TOUS LES LUNDIS À 18 H 35



Permis 73213-1

SERVICE *des travaux publics*

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Le Service des travaux publics procédera au rinçage du réseau d'aqueduc à compter du 15 avril prochain pour une durée approximative de trois semaines. Ces travaux seront réalisés entre 22 h et 6 h du dimanche au vendredi inclusivement.

Ces travaux peuvent occasionner le détachement de particules de rouille fixées à la paroi des tuyaux, ce qui provoque une coloration brunâtre de l'eau. L'eau demeure potable mais peut tacher le linge. Ne faites aucun lavage de linge avant d'avoir laissé couler l'eau pendant quelques minutes ou jusqu'à ce qu'elle redevienne à nouveau limpide.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Service des travaux publics au 872-8450.

NETTOYAGE PRINTANIER DES RUES ET TROTTOIRS

Le Service des travaux publics procédera au grand nettoyage printanier des rues et trottoirs de la municipalité à compter du 2 avril prochain pour une période d'environ 4 semaines.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS « MONSTRES »

La collecte s'effectue le 2^e mardi du mois.

L'inscription est obligatoire par téléphone au 872-8450 au plus tard le vendredi midi précédant la collecte.

Les objets volumineux doivent être déposés à moins de 2 mètres du bord de la chaussée au plus tôt le soir précédant leur enlèvement, au plus tard à 7 h le jour de la collecte. Seuls les objets volumineux pouvant être déplacés par deux personnes seront ramassés.

Matériaux acceptés :

- chauffe-eau;
- électroménagers;
- matelas;
- meubles;
- tapis.

Matériaux refusés :

- articles trop gros ou trop lourds pour être manipulés à bras d'homme;
- bonbonnes de propane;
- ciment, pierre, tourbe, terre, bois, souches, asphalte, pruche, sable et gravier;
- débris de construction ou de terrassement;
- pièces et carcasses d'auto, de motocyclette et de motoneige;
- pneus.

OFFRE D'EMPLOI

Étudiant(e)s pour la tonte de gazon

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS :

- effectuer la tonte de gazon dans les différents parcs et espaces verts de la municipalité.

EXIGENCES :

- être étudiant qui poursuit un programme d'études en vue de l'obtention d'un diplôme reconnu par le ministère de l'Éducation;
- être en excellente condition physique;
- détenir un permis de conduire classe 5.

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES :

- sens des responsabilités;
- facilité à communiquer et à travailler en équipe.

CONDITIONS D'EMPLOI :

- temps plein, 40 heures par semaine, du début juin à la mi-août;
- salaire selon échelle salariale en vigueur.

Les étudiant(e)s intéressé(e)s à soumettre leur candidature peuvent le faire de trois façons, et ce, à l'attention de monsieur André Rousseau, directeur du Service des travaux publics :

Par courriel : karine-b.thivierge@ville.lancienne-lorette.qc.ca

Par la poste : 1400, rue des Pins Ouest, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 1G8

En personne : garage municipal au 1400, rue des Pins Ouest

Votre candidature doit être reçue avant le 3 mai 2007 à 16 h 30.

COLLECTE DES BRANCHES

La collecte s'effectuera à tous les 1^{er} et 3^e lundis du mois à compter du 7 mai prochain. L'inscription est obligatoire par téléphone au 872-8450 au plus tard le vendredi midi précédant la collecte.

Prenez note que les branches doivent être déposées en bordure de la rue en plaçant les bouts coupés face à la rue et en ayant soin de couper les branches secondaires. Les branches auxquelles adhèrent de la terre, de la tourbe ou d'autres matières ne peuvent être ramassées par crainte d'endommager l'outillage.

ÉCLAIRAGE DE RUES

Le Service des travaux publics demande votre collaboration afin de signaler toute défektivité quelconque dans le système d'éclairage de rues, exemples : lumière brisée, lumière allumée le jour, etc... de manière à ce que le personnel puisse procéder rapidement aux interventions qui s'imposent.

CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Émile Loranger	872-0104
Conseillers		
District (1) St-Jacques	Josée Ossio	872-9811
District (2) Notre-Dame	André Laliberté	864-7545
District (3) St-Paul	Louis Marcotte	872-1837
District (4) St-Olivier	Jean-Luc Jolivet	877-5079
District (5) St-Jean-Baptiste	Christian Thériault	652-6328
District (6) Des Pins	Robert Gosselin	872-9811

SERVICES MUNICIPAUX

Direction générale	André Pelchat	872-9811
Grefe et contentieux	Claude Deschênes, avocat	872-9811
Trésorerie	Donald Tremblay	872-9811
Urbanisme	Valérie Dubois	872-9811
Travaux publics	André Rousseau	872-8450
Loisirs	Jacques-Alexandre Gravel	872-9811
Bibliothèque Marie-Victorin	Nicole Gauthier	641-6142
Amphiglace Mario-Marois		877-3723
Protection des animaux		840-1000
Comité consultatif d'urbanisme	Jean Bédard	872-7689

EXPOSITION À LA MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE L'ANCIENNE-LORETTE

au 1268, rue Saint-Paul

**UNE INVITATION DE MIREILLE BELZILE
ET SES ÉLÈVES**

EXPOSITION D'AQUARELLE

Samedi le 5 et dimanche le 6 mai 2007 de 10 h à 16 h

Ouvert à tous!

Une collaboration de l'Association des arts et de la culture et de la Ville de L'Ancienne-Lorette.

Information : Service des loisirs au 872-9811.

LISTE des organismes

Les organismes jouent un rôle prépondérant dans la vie sociale, culturelle et communautaire. Ils apportent une importante contribution à l'organisation et l'animation des activités de loisir pour tous les groupes d'âge. Ils sont le reflet du dynamisme du milieu.

ARTS ET CULTURE

Club Photo	Jean Gariépy	872-6888
Corps musical L'Odyssée	Philippe Beurivage	265-9387
Groupe Rythmoson	Marie-Hélène Parent	871-6077
	www.rythmoson.com	
Temps-Dance	Nathalie Robitaille	877-1536
Théâtre les Grands enfants	Alain Therrien	872-3160
Société d'histoire de L'A.L.	Benoît Rocheleau	871-1694

CLUBS SOCIAUX

Club Lions	Richard Dufour	871-0766
Club Optimiste	Yvon Jacques	872-0935
Club Richelieu	Serge Alain	872-8985
Club Rotary	Fernand Lemay	871-1410

SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

A.F.E.A.S.	Monique côté	844-0104
Apprenti de la couture	Mariette Pearson	877-1338
Association des gens d'affaires	Julie Dufresne	265-7987
Cercle de Fermières	Martine Villeneuve	877-1092
Chantelait inc.	Micheline Le Bel	864-7724
Chavalières de Colomb	Michel Gaudreau	845-1587
Conférence Saint-Vincent de Paul	Claude-André Blais	874-0101
Corp. de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette	Lucie Savard	872-3082
Corps de Cadets 2846	Félipe Marquez	872-9909
Corps de Cadets de l'Air Escadron 921	Yvan Ernould	687-4591
Groupe Scout	Lyne Lachance	877-3530
La Maison des jeunes Le Repère	Jocelyn Richard	871-2819
Les Aînés de L'Ancienne-Lorette	Jean-Claude Paquet	872-3957
Mouvement Couple et Famille	Pierre Bélanger	806-2534
Service d'entraide Rayon de Soleil	Micheline Lamontagne	871-7055

SPORT ET PLEIN AIR

Association de Ringuette	Gaétan Duchesne	570-2355
Association des sports de balle	www.vbal.qc.ca	
Association de soccer du Mistral Laurentien	Benoît Gosselin	872-0250
	www.mistrall Laurentien.com	
Club cycliste Vélorette	Ginette Gagné	840-9142
	www.velorette.ca	
Club de patinage artistique	Annie Thibodeau	687-6293
Club de patinage sportif	Charles Thibeault	877-3504
Club de tennis	Serge Breton	872-7246
Hockey L'Ancienne-Lorette (H.A.L.)	Yvon Gagnon	871-4802
	www.halmustangs.qc.ca	
Karaté Kyoshindo	Michelle Painchaud	871-7334
	www.karatekyoshindo.com	
Ligue de pétanque Les boules d'argent	Gabrielle Roberge	626-2105
Tournoi National de Hockey Bantam inc.	Robert Carrier	871-9027
	www.tnhbal.ca	

CERCLE DE FERMIERES DE L'ANCIENNE-LORETTE

RÉUNION MENSUELLE

DATE : 11 AVRIL 2007

HEURE : 19 H 30

ENDROIT : SOUS-SOL DE LA SACRISTIE

Conférencier invité : monsieur Fernand Côté, directeur de la Maison Dauphine, qui viendra nous parler de « Sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle ».

INFORMATION : SYLVIE MARCOUX AU 871-2295.

Le **LORETTain**
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Conception : Le Journal de L'Ancienne-Lorette

Tirage : Plus de 8000 exemplaires

Ville de L'Ancienne-Lorette

Le Loretain est un périodique publié 11 fois par année par la Ville de L'Ancienne-Lorette et distribué gratuitement dans tous les foyers de L'Ancienne-Lorette.

Toute information pour Le Loretain doit être acheminée à :

L'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette
1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

Tél. : **418 872-9811**

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.